



Demande d'autorisation de Voirie

A retourner au Service Urbanisme

Au minimum 5 jours avant la date de début d'autorisation

Coordonnées du demandeur :

Nom-Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Motif de la demande :

Stationnement véhicule de travaux

Date :

Nacelle / Echelle

Date :

Prêt de Panneaux d'interdiction de stationner à retirer auprès des agents des services techniques

Au Centre Technique Municipal – 7 rue des Platanes à Pérérenchies

Ceux-ci devront être installés 48 heures avant le début de l'autorisation.

Date de prêt :

Date de retour :

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2018, en cas de casse ou de non restitution des panneaux de signalisation, ceux-ci seront facturés 80 € l'unité.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de prêt des panneaux de signalisation.

Demande transmise en mairie le :

Signature du demandeur :